

L'érudit du Maroc, l'honorable cheikh Mohammad  
Taqiy Ad-Dîn Al-Hilâlî Al-Maghribî

**NE VOUS  
ENVIEZ PAS !**



سبيل الحق

SABÎL AL-HAQQ  
LE CHEMIN DE LA VÉRITÉ

## بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

D'après Abou Hourayrah, le Messager d'Allah ﷺ a dit :

*« Ne vous enviez pas les uns les autres, ne surenchérissez pas frauduleusement<sup>1</sup>, ne vous haïssez pas les uns les autres, ne vous fuyez pas et ne vous emparez pas injustement des clients des autres<sup>2</sup>, mais soyez au contraire, serviteurs d'Allah, tous frères !*

*Le musulman est le frère du musulman, il ne saurait le traiter injustement, l'abandonner, lui mentir ou lui montrer du mépris. La piété est ici - indiquant sa poitrine à trois reprises -. Il suffit à une personne, pour commettre un mal, de mépriser son frère musulman. Tout chez le musulman est sacré pour les autres musulmans : son sang, ses biens et son honneur. » Rapporté par Mouslim<sup>3</sup>.*

### Sens des mots et sens général

Ce hadith renferme des recommandations d'une importance capitale et des enseignements d'une immense sagesse venant du plus sincère des hommes envers autrui, le Prophète, paix et bénédictions d'Allah sur lui.

- Sa parole : « *Ne vous enviez pas les uns les autres* »

Le terme « *hasad* » (traduit ici par : envie) désigne ce sentiment blâmable qui consiste à jalouser l'autre au point de souhaiter que disparaisse un bien dont il jouit.

<sup>1</sup> Que nous pourrions traduire aussi par : une connivence/collusion commerciale.

<sup>2</sup> Ceci est similaire à ce qui a précédé concernant *An-Najchou*, c.-à-d. d'adopter un mauvais comportement dans tout ce qui relatif aux transactions commerciales.

<sup>3</sup> Hadith n°2564. C'est également le trente-cinquième hadith du livre intitulé *Al-Arba'în An-Nawawiyah* (Les quarante hadiths de l'imam *An-Nawawi*).



- L'expression : « *surenchérir frauduleusement* »

Le terme « *An-najchou* » (traduit ici par la formule : surenchère frauduleuse) désigne l'action de faire monter les enchères ou les prix sans avoir l'intention d'acheter la marchandise, mais simplement pour tromper les autres acheteurs.

- Sa parole : « *ne vous haïssez pas les uns les autres* »

Le terme « *tabâghoud* » désigne le sentiment de haine réciproque qu'éprouvent plusieurs personnes.

- Sa parole : « *ne vous fuyez pas* »

Le terme « *tadâbour* » désigne la rupture de toute relation avec une ou plusieurs personnes auxquelles on tourne le dos.

À ce sujet, Al-Boukhârî rapporte, dans son recueil authentique, ces paroles du Prophète ﷺ :

« *Il n'est pas permis au musulman de fuir son frère plus de trois jours, l'un et l'autre détournant le regard lorsqu'ils se croisent. Le meilleur des deux est alors celui qui salue l'autre en premier.* »<sup>4</sup>

Si l'on en revient au sens étymologique du terme « *tadâbour* », il désigne le fait de se détourner de quelqu'un et de lui tourner le dos.

---

<sup>4</sup> Hadith n°6077 et n°6237. Il est également rapporté par Mouslim (n°2560) d'après le récit d'Abou Ayyoub Al-Ansâri, qu'Allah l'agrée.



- Sa parole : « *ne vous emparez pas injustement des clients des autres* »

Il n'est pas permis à celui qui est le témoin d'une transaction commerciale de proposer sa marchandise à l'acheteur avant que ce dernier ne se soit séparé du premier vendeur, ni de demander le prix de la marchandise afin que le premier vendeur ne se sente pas importuné par ce concurrent prêt à lui voler son client. De même, il n'est pas autorisé à celui qui voit un acheteur proposer un prix pour une marchandise d'offrir un meilleur prix afin d'obtenir cette marchandise aux dépens de l'autre acheteur.

De la même manière, le musulman n'a pas le droit de demander en mariage une femme déjà sollicitée par son frère musulman, et ce, tant que la demande du premier n'a pas été formellement rejetée.

**C'est au nom de la fraternité qui doit toujours être de mise entre les musulmans que ce genre de comportement doit être évité.**

Il est également interdit d'agir de la sorte avec les non-musulmans auxquels les musulmans sont liés par un pacte ou avec lesquels ils ont signé une trêve.

- Sa parole : « *mais soyez au contraire, serviteurs d'Allah, tous frères !* »

Or, cette fraternité qui devrait être de mise entre les musulmans impose de leur donner la préférence et de se priver pour eux, de faire preuve d'altruisme et non pas de se montrer égoïste.



- Sa parole : « *Le musulman est le frère du musulman* »

Or, il est donc inimaginable qu'un individu puisse léser son frère de sang.

- Sa parole : « *l'abandonner* »

Autrement dit : il ne doit pas le livrer à ses ennemis mais doit, au contraire, le défendre s'il est victime d'une agression sous ses yeux. Il doit, de même, l'empêcher lui-même de commettre une injustice et de léser les autres.

Le Prophète ﷺ a dit :

« *Soutiens ton frère, qu'il soit l'auteur ou la victime d'une injustice.* »

Un homme s'étonna : « *Messenger d'Allah ! Je veux bien le soutenir s'il est victime d'une injustice, mais comment l'aider s'il en est l'auteur ?* » Il répondit : « *Tu l'aides en l'empêchant de commettre son injustice.* »<sup>5</sup>

- Sa parole : « *lui mentir* »

Autrement dit : le musulman ne doit dire que la vérité et ne jamais tricher avec les autres musulmans.

- Sa parole : « *lui montrer du mépris* »

**Le musulman ne doit en aucun cas se considérer comme supérieur aux autres, car cela le conduirait à les mépriser intérieurement ou par ses mots ou encore par son comportement.**

---

<sup>5</sup> Rapporté par Al-Boukhâri (n°2444 et n°6952), d'après le récit d'Anas ibn Mâlik, qu'Allah l'agrée.



- Sa parole : « *La piété est ici - indiquant sa poitrine à trois reprises - .* »

Cela signifie que la piété se manifeste par les actes du cœur. Nous avons d'ailleurs déjà mentionné ces autres paroles du Prophète ﷺ :

« *Sachez également qu'il y a dans le corps un morceau de chair qui, s'il est vertueux, rendra le corps entier vertueux et s'il est corrompu, corrompra le corps tout entier. Ce morceau de chair est le cœur.* »<sup>6</sup>

Par ailleurs, un poète a dit :

« *Lorsque la foi s'empare du cœur,  
le corps entier se voue à l'adoration.* »

- Sa parole : « *Il suffit à une personne, pour commettre un mal, de mépriser son frère musulman* »

Autrement dit : il suffit au musulman de mépriser son frère musulman pour commettre une mauvaise action qui le conduira vers le pire des châtements.

- Sa parole : « *Tout chez le musulman est sacré pour les autres musulmans* »

Il est également rapporté, dans le recueil authentique d'Al-Boukhârî<sup>7</sup>, d'après 'Abdoullah ibn 'Oumar que le Prophète ﷺ a dit lors du sermon prononcé au cours du pèlerinage d'adieu :

« *Votre sang, vos biens et votre honneur sont aussi sacrés que ce jour, ce mois et cette cité. Ai-je bien transmis ?* »

« *Oui* », répondirent les compagnons.

---

<sup>6</sup> Al-Boukhârî n°52

<sup>7</sup> Hadith n°4403



Il dit : « *Que les personnes présentes transmettent donc ces mots aux absents.* »

Le Messager d'Allah, paix et bénédictions d'Allah sur lui, prononça ces paroles le jour du sacrifice, le dixième jour du mois de *Dhoû Al-Hijjah* qui est le principal jour du grand pèlerinage. Le mois en question est donc celui de *Dhoû Al-Hijjah* et la cité en question, la Mecque, puisque le Prophète ﷺ se trouvait à Mina, à proximité de la Mecque.

Par conséquent, si le sang, les biens et l'honneur du musulman sont aussi sacrés que le Sanctuaire sacré de la Mecque au cours du mois sacré, alors quiconque verse ne serait-ce qu'une goutte de sang d'un musulman, ou s'empare ne serait-ce que d'un sou lui appartenant ou porte atteinte à son honneur ; il est à l'image de celui qui profane le Sanctuaire sacré de la Mecque.

On comprend mieux pourquoi les musulmans sont aujourd'hui châtiés par Allah qui les a mis sous le pouvoir et à la merci de leurs ennemis parmi les sionistes et les colons qui leur ont infligé la pire des humiliations.

[شرح أحاديث من الأربعين النووية - ص. ٨٧]<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> Mohammad Taqiy Ad-Dîn Al-Hilâlî, qu'Allah lui fasse miséricorde, est un érudit marocain ayant excellé dans les sciences de la religion, linguiste, illustre prédicateur et révivificateur de la croyance authentique et de la Sounnah. Il naquit en 1893 et décéda en 1987 à Casablanca.

